#### Informations de base

## 2022/2794(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Certaines exemptions à l'obligation de débarquement dans les eaux occidentales pour 2023

Complétant 2018/0074(COD)

## Subject

3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche

#### Zone géographique

Océan Atlantique région

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

# Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
PECH Pêche		

# Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
25/10/2018	Dossier renvoyé a la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
19/08/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)05756	
22/08/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
14/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/11/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

# Informations techniques

Référence de la procédure	2022/2794(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2018/0074(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	PECH/9/09955

## Portail de documentation

Commission Européenne					
Type de document	Référence	Date	Résumé		
Document de base non législatif	C(2022)05756	19/08/2022			